

il ne voit pas, il est tournée vers le voile cache les yeux des fidèles. Alice et abaisse le voile. À la communion, il reconstruit et relève la partie de saisir le calice. L'ouverture sur la partie antérieure sur la partie à la sacristie, mais que le calice de grand voile l'ouverture portant le calice, de la messe. (1) diminué, comme en l'évêque n'a pas ins, il est (de 15 à e) trop petit pour ment à la rubrique Rites, il faut con-, en faisant descen- le se trouvant alors le soi qu'on ne relève découvert, ce qui is selon l'usage, on e la partie non voil- ue la partie tournée ment couverte. En ur que la partie voil- r le corporal. A la rti, lorsqu'il porte le e, d'avoir à abaisser le

communion, le prêtre recouvre le calice comme avant la messe, c'est-à-dire la partie antérieure complètement. En le saisissant pour rentrer à la sacristie, il retourne le calice et le porte ainsi voilé aux yeux des assistants. A la sacristie, il le placera comme sur l'autel, le côté voilé en avant. Avec un petit voile, on place la bourse de sorte que l'ouverture soit en arrière du côté non voilé (et dans la marche vers soi).

Comme on le voit les deux cas sont bien différents et un prêtre ne peut adopter une pratique à l'exclusion de l'autre, mais ne peut employer que celle qui convient au voile. Il doit, s'il célèbre avec un petit voile, retourner le calice pour le porter. Relever le voile sur le seul côté du calice qu'il recouvre serait aussi ridicule que contraire à la liturgie. Si au contraire, il doit célébrer avec un grand voile, il recouvre le calice de toutes parts également et relève le devant du voile pourvu qu'il descende jusqu'au pied du côté opposé. (2)

## A LA CONGREGATION DE NOTRE-DAME

### VÊTURE ET PROFESSION RELIGIEUSE

Le mardi, 2 mai, Mgr Emile Roy, vicaire-général, présidait une cérémonie de profession et de vêtiture à la Congrégation de Notre-Dame.

Ont reçu le saint habit : les Soeurs Léontine Ponton, dite Saint-Félix-de-Sicile ; Marie-Fern Murphy, dite Sainte-Emmélie ; Marie-Anne Lecomte, dite Saint-Alvarès ; Anne-Marie Robert, dite Sainte-Marie-Angélique ; Marie-Anne Deschamps, dite Sainte-Laurienne ; Donalda Lussier, dite Sainte-Ge-

(2) On put lire sur ce sujet une réponse plus complète dans la *Revue religieuse* du 23 février 1903.